Conférence « Une décennie sous la loi du 5 mai 2014 : quel avenir pour les personnes internées ? », le 20 mai 2026

Conférence « Une décennie sous la loi du 5 mai 2014 : quel avenir pour les personnes internées ? »

Quel avenir pour les personnes internées, dix ans après l'entrée en vigueur de la loi du 5 mai 2014 ?

À l'occasion de cette décennie charnière, plusieurs institutions académiques et criminologiques unissent leurs expertises pour proposer une journée d'étude consacrée à l'évaluation, aux enjeux et aux perspectives de ce cadre légal.

Événement organisé par :

- L'Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC) ;
- Le GREPEC – Groupe de recherche en matière pénale et criminelle (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles) ;
- Le CASPER – Centre d'Anthropologie, Sociologie, Psychologie. Études et Recherches (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles).

Informations pratiques

- **Date :** le mercredi 20 mai 2026
- **Horaire** : de 08h30 à 17h
- **Lieu :** UCLouvain Saint-Louis Bruxelles**,** Boulevard du Jardin Botanique 43, 1000 Bruxelles (Salle P02)
- **Inscription** : Événement gratuit mais inscription obligatoire via ce lien

Programme & inscription

Le programme détaillé et le formulaire d'inscription sont disponibles via le site du

CASPER.